

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

Délibération n° D-2013-30

**RUE DE STRASBOURG - ACQUISITION DE L'IMMEUBLE CP N° 663 -
ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Direction Urbanisme et Action Foncière **RUE DE STRASBOURG - ACQUISITION DE
L'IMMEUBLE CP N° 663 - ELÉMENTS
COMPLÉMENTAIRES**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Lors de la séance du 25 juin 2012, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'acquisition de l'immeuble sis rue de Strasbourg cadastré section CP n° 663 au prix de 1000 euros, en vue de la création de logements nouveaux.

Cependant, il s'est avéré ultérieurement que notre interlocuteur était propriétaire en indivision de ce bien avec deux autres indivisaires. Ces trois personnes sont également propriétaires indivis du bien cadastré section CP n° 223 d'1 m² (ancien WC), situé dans le même lieu.

Le prix de 1000 euros n'est pas modifié mais il devra être partagé entre les trois indivisaires, soit 333,33 € par intéressé. Pour l'un d'entre eux, également propriétaire vendeur à la Ville des parcelles CP 662, 232, 219 et droits indivis sur la parcelle CP 230, cette somme s'ajoutera au prix correspondant auxdits immeubles et la notaire de l'intéressé, Maître MURRIS-ANDRAULT sera chargée de dresser l'acte et de lui verser le prix.

Le notaire des deux autres indivisaires, Maître MENIN, chargé de dresser l'acte les concernant, procédera au paiement de la somme revenant à chacun d'eux.

Il y a lieu de prendre en compte ces éléments pour la bonne rédaction des actes à intervenir.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition du bien CP 663 et CP 223 en indivision au prix de 1000 euros pour lequel chacun des trois indivisaires percevra la somme de 333,33 € ;
- préciser que cette délibération complète celle du 25 juin 2012 portant sur le même dossier.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL